



Municipalité de Pointe-Fortune

CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 6 janvier 2025, à 19h00 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2024 pour l'adoption du budget 2025.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2024.
5. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 31 décembre 2024.
6. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
7. Adoption du règlement 420-2025 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2025.
8. Adoption du règlement 421-2025 concernant l'autorisation au greffier-trésorier de payer les dépenses incompressibles en 2025.
9. Approbation des conditions de travail des employés municipaux pour 2025.
10. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 6 janvier 2025.
11. Amélioration couverture cellulaire. - Appui
12. Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec. – Appui
13. Demande de prolongation du délai/d'un nouveau délai imparti par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour l'adoption des règlements de concordance à la suite de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement révisé de 3e génération de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.
14. Autres sujets.
15. Période de questions.
16. Levée de la séance.

19 décembre 2024


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier